

Appel à demandes pour des projets de partenariats
Programme – Migration et droits à la communication

Appel lancé : 20^e, 2024

Date limite de dépôt des propositions : 31 mai 2024



Un garçon prend un selfie à l'aide d'un téléphone mobile, alors que les gens se rassemblent autour du feu dans le centre de traitement des cas de réfugiés du village serbe de Preševo, non loin de la frontière macédonienne. Photo: Paul Jeffrey/Alliance ACT

[La WACC](#) recherche des partenaires de la société civile dans les pays de la liste du CADⁱ au **Moyen-Orient, dans les Caraïbes et dans le Pacifique**, intéressés par la mise en œuvre de projets d'une durée d'un an :

- a. Promouvoir le droit des migrants à l'accès à l'information et à la liberté d'expression en établissant des réseaux de journalistes citoyens migrants, en particulier ceux qui utilisent une approche de "journalisme constructif"ⁱⁱⁱ ; et/ou
- b. Renforcer la capacité des groupes de migrants à surveiller la façon dont les questions de migration sont couvertes par les médias et à établir des relations avec les organisations de médias afin de promouvoir une vision de la migration fondée sur les droits.

Il s'agit d'un appel très compétitif. La WACC ne soutiendra que **cinq (5) projets** au maximum dans le cadre de cet appel, deux (2) dans les Caraïbes, deux (2) au Moyen-Orient et un (1) dans le Pacifique. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 mai 2024. Les décisions seront annoncées à la fin du mois de juin 2024. Les **projets sélectionnés doivent être prêts à démarrer en juillet 2024.**

D'une manière générale, les projets soutenus dans le cadre de ce thème s'aligneront sur l'ODD 16- Paix, justice et institutions fortes, l'ODD 10- Réduction des inégalités, ainsi que sur l'Agenda 2030 dans son ensemble, la migration étant un thème transversal. Ils s'aligneront également sur les objectifs du Pacte mondial des Nations unies pour les migrations, en particulier l'objectif 17 : "Éliminer toutes les formes de discrimination et promouvoir un discours public fondé sur des données probantes pour façonner les perceptions de la migration".

Si elle est sélectionnée, la WACC contribuera au budget du projet à hauteur de 10 000 euros. Les organisations sélectionnées sont libres de chercher un financement supplémentaire pour compléter la contribution de la WACC si elles le souhaitent, mais ce n'est pas obligatoire.

Dans le cadre de leur partenariat avec la WACC, en plus d'obtenir de l'appui pour la mise en œuvre d'un projet d'un an, les partenaires seront admissibles à recevoir les formes de soutien suivantes :

- Occasion de participer à une rencontre de partage des connaissances organisée par la WACC sous le thème du Développement durable et médias/communication (selon les restrictions de voyage);
- Occasion de recevoir une subvention de 600 EUR afin de sensibiliser le grand public au travail de votre organisation;
- Occasion de travailler avec d'autres partenaires de la WACC à une initiative conjointe visant à repérer et à présenter les meilleures pratiques en matière de migration, droits à la communication et développement durable, en prenant part à une conférence nationale, régionale ou internationale (selon les restrictions de voyage); et/ou
- Occasion d'avoir accès au matériel ressource sur les droits à la communication et sur les liens existant entre la communication et le développement durable via *Many Voices One World*, le forum virtuel de la WACC destiné à ses partenaires de projets.

Contexte

Dans le monde, il y a environ 70,8 millions de personnes déplacées de force, selon les derniers chiffres de l'agence des Nations Unies pour les réfugiés. De ce nombre, 41,3 millions sont des personnes déplacées à l'intérieur du pays, 25,9 millions sont des réfugiés et 3,5 millions sont des demandeurs d'asile.

Alors que les migrations et les déplacements s'accroissent, il en va de même pour la couverture médiatique, qui n'est pas toujours positive. Les reportages ont mené à une augmentation de l'anxiété et de l'hostilité chez les politiciens nationalistes et populistes ainsi que parmi d'autres acteurs nationaux et internationaux. En cette ère d'informations erronées et de *fake news* endémiques, la migration devient le point de mire des groupes xénophobes qui cherchent à miner la confiance envers les institutions publiques, y compris les médias.

Par surcroît, la capacité des migrants et des réfugiés de se faire entendre au sein des sociétés qui les accueillent et de contribuer au discours public sur la migration est sérieusement compromise par des facteurs linguistiques, culturels, économiques et politiques, qui à leur tour appauvrissent encore davantage le débat public. La plupart du temps, les migrants n'ont quasi aucune avenue qui leur permette de contribuer au dialogue public sur la migration, en dépit du fait qu'ils soient au cœur même de cette situation.

Dans ce contexte, la WACC estime que maintenant plus que jamais, ceux et celles qui défendent les droits des migrants et les droits à la communication devraient collaborer pour faire en sorte que les migrants et les réfugiés aient un accès élargi à l'information et aux plateformes de communication afin que leurs voix soient entendues, qu'ils développent des compétences en littératie médiatique et qu'ils contestent les discours dominants portant sur la migration.

Pourquoi des réseaux de journalistes citoyens migrants?

La WACC croit fermement à la nécessité de faire la promotion d'une approche fondée sur les droits en matière de migration, y compris les droits des migrants à l'accès à l'information et à la liberté d'expression, en plus de mettre en lumière l'importance du dialogue interculturel chez les migrants et les sociétés d'accueil. Pour ce faire, la WACC entend soutenir la création de réseaux de journalistes citoyens migrants intéressés à exprimer les préoccupations des migrants et à faire progresser un discours sur la migration qui soit fondé sur les droits.

Le journalisme citoyen représente un moyen de communiquer parallèle aux médias traditionnels, qui est à la fois plus abordable et plus accessible. Plus précisément, le journalisme citoyen peut aider à habiliter les personnes et les communautés marginalisées et exclues afin qu'elles soient en mesure de faire valoir leurs causes et ainsi, de changer leur vie. En outre, le journalisme citoyen fournit aux médias d'information un mécanisme par lequel ils peuvent ajouter des voix indispensables dans le contexte d'un panorama médiatique de plus en plus fragmenté et polarisé, en mettant de l'avant « un dialogue engagé » : une volonté d'écouter ce que les autres ont à dire et leur manière de voir le monde. À cet égard, le journalisme citoyen peut mettre au défi le rôle habituel des médias d'information traditionnels et donner une voix publique aux communautés qui tentent d'influencer les décisions ou les changements aux politiques qui touchent directement leur bien-être.

Voici certaines des manières dont les réseaux de journalistes citoyens migrants peuvent contribuer à l'émergence d'un discours sur la migration qui soit fondé sur les droits, dans leurs propres communautés et au sein des sociétés d'accueil/transitoires :

- Produire du contenu médiatique pertinent sur la scène locale à propos des enjeux qui touchent les migrants et les communautés d'accueil/transitoires;
- Rehausser la sensibilisation sur les risques, les occasions et les défis liés aux questions de migration;
- Disséminer les connaissances et les informations clés parmi de nouveaux auditoires;
- Créer des espaces de dialogue sur la migration et les questions de droits humains;
- Jeter des ponts entre et parmi les communautés migrantes et les communautés d'accueil/transitoires pour favoriser la compréhension mutuelle ainsi que la collaboration et le dialogue interculturels; et
- Mettre en œuvre des campagnes visant à contrer le discours xénophobe.

Les initiatives cherchant à établir ou à renforcer les réseaux de journalistes citoyens en utilisant soit les médias analogiques (p. ex. la radio communautaireⁱⁱⁱ), soit les canaux numériques ou une combinaison des deux, sont invitées à faire une demande.

Pourquoi rehausser la capacité des groupes migrants à collaborer avec les organisations médiatiques?

Les médias d'information jouent un rôle déterminant puisqu'ils façonnent les perceptions et les actions des gens. Il est fréquent que le contenu des médias d'information perpétue, conteste ou valide les manières dont les acteurs sociaux sont perçus. Par conséquent, la WACC estime que les organisations médiatiques des sociétés d'accueil/transitoires peuvent jouer un rôle constructif dans la promotion d'un discours sur la migration qui soit fondé sur les droits et qui par ricochet, contribuera à la compréhension interculturelle et à la cohésion sociale.

Dans plusieurs circonstances, en raison du manque de ressources ou de capital social, les associations œuvrant dans le domaine de la migration au sein des sociétés d'accueil/transitoires ne sont pas en position de collaborer avec les organisations médiatiques pour contester une couverture déséquilibrée, exprimer leurs points de vue sur les questions liées à la migration, et/ou pour travailler conjointement à contrer la xénophobie et d'autres formes de discours haineux. Dans ce contexte, la WACC souhaite soutenir les associations de migrants, afin de développer leur capacité à collaborer avec les organisations médiatiques, pour aider à façonner les discours publics sur la migration. Voici notamment quelques moyens par lesquels les associations de migrants peuvent collaborer avec les organisations médiatiques pour faire progresser un discours sur la migration fondé sur les droits :

- Rechercher (monitorage des médias) les façons dont les migrants sont représentés dans le contenu médiatique et utiliser les constats pour mener des efforts de plaidoyer.
- Mettre en œuvre des campagnes de communication stratégiques conjointes pour s'attaquer au discours xénophobe et/ou pour informer les migrants de leurs droits et des avantages qui leur sont dus.
- Travailler avec les journalistes et rédacteurs provenant des médias communautaires et traditionnels intéressés à accorder une plus grande visibilité aux questions liées à la migration à partir d'une perspective fondée sur les droits, et à représenter les migrants de manière juste et équilibrée.
- Développer des banques de contenu médiatique et des guides journalistiques centrés sur les questions de migration telles qu'examinées d'un point de vue éthique, tenant compte des dimensions de genre et reposant sur une perspective fondée sur les droits.

La WACC convient que le processus menant à bâtir des liens de confiance avec les organisations médiatiques peut être long, complexe, largement influencé par le contexte local et ouvert à une diversité d'approches.

Que veut accomplir la WACC?

La WACC est engagée à renforcer les voix du public et la participation à la communication chez les personnes et les communautés pauvres, marginalisées, exclues et démunies, y compris les migrants.

La WACC est engagée envers l'égalité hommes-femmes et s'attend à ce que les projets démontrent une perspective de genre.

La WACC encourage les organisations qui font une demande à tenir compte des besoins des jeunes et des personnes handicapées.

Dans l'élaboration de leurs propositions, la WACC encourage les organisations candidates à tenir compte des vulnérabilités de la migration qui sont liées au climat.

Qui peut faire une demande?

Les organisations de la société civile provenant de pays faisant partie de la liste du DAC en Moyen-Orient, dans les Caraïbes et dans le Pacifique sont admissibles à demander du soutien. La WACC vérifiera la crédibilité et la réputation des organisations candidates. La WACC ne considérera qu'une demande à la fois d'une organisation donnée. La WACC n'accepte pas les demandes de la part d'individus ou d'institutions gouvernementales.

Ce que la WACC NE SOUTIENT PAS

- Les projets dont l'objectif premier est de générer des revenus
- Des demandes urgentes pour remplacer du matériel détruit
- Les programmes qui sont entièrement confessionnels quant au contenu et aux efforts de diffusion
- Achat et/ou entretien de terres, bâtiments, bureaux, véhicules et dépenses récurrentes comme les coûts de location ou de services publics
- Coûts d'exploitation institutionnels comme le salaire du personnel régulier, les fonds de dotation ou les fonds renouvelables
- Le matériel servant uniquement à l'administration des bureaux
- Les projets en cours ayant débuté avant la demande de soutien
- Publications périodiques actuelles ou nouvelles
- Coût du temps d'antenne
- Indemnités quotidiennes (bien que le coût direct de la nourriture et de l'hébergement dans le cadre des activités du projet soit couvert)
- Remboursement de dette, fonds de réserve et amortissement
- Propositions soumises par des individus ne représentant pas une organisation admissible
- Propositions soumises par des instances gouvernementales
- Les demandes de projets antérieures ayant été approuvées mais présentant un bilan médiocre quant à la production de rapports
- Des demandes antérieurement refusées par la WACC
- Un budget total excédant 30 000 EUR

Comment faire une demande

1. Veuillez remplir le Formulaire de demande de projet. (voir le site Web de la WACC pour télécharger le formulaire).
2. Veuillez remplir le Modèle de budget (Veuillez n'utiliser que l'onglet « Monnaie locale »; n'entrez rien sous les onglets USD ou EUR). Si vous avez des difficultés avec le modèle de budget, utilisez votre propre format. (voir le site Web de la WACC pour télécharger le formulaire).
3. Veuillez fournir deux (2) lettres de référence de la part de deux individus représentant des organisations nationales ou internationales vérifiables (autres que la vôtre) qui sont familières avec votre organisation. On s'attend à ce que les lettres émettent des commentaires sur le travail passé de votre organisation et sur l'aptitude de votre organisation à entreprendre le projet proposé.
4. Veuillez envoyer votre demande à projects@waccglobal.org . Veuillez utiliser la ligne d'objet : Programme - Migration et droits à la communication. **VEUILLEZ NE PAS ENVOYER LA DEMANDE À UNE AUTRE ADRESSE DE LA WACC.**

Si votre organisation est sélectionnée, nous vous demanderons de fournir les documents suivants :

- a. Preuve d'enregistrement légal à titre d'organisation de la société civile sans but lucratif dans votre pays; et
- b. Le bilan financier le plus récent de votre organisation, préférablement vérifié.

À propos de la WACC

La [WACC](#) est une organisation internationale qui fait la promotion de la communication comme un droit humain fondamental, essentiel à la dignité des individus et à la communauté. La WACC œuvre avec tous ceux qui sont privés du droit de communiquer en raison de leur statut, de leur identité ou de leur sexe. Elle prône le plein accès à l'information et à la communication, et encourage l'ouverture et la diversité des médias. La WACC renforce les réseaux de communicateurs afin de faire progresser la paix, la compréhension et la justice. Pour en apprendre davantage sur l'engagement de la WACC à l'égard des droits à la communication, veuillez consulter le document de la WACC [Guide pratique sur les droits à la communication](#).

ⁱ <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-standards/DAC-List-of-ODA-Recipients-for-reporting-2024-25-flows.pdf>

ⁱⁱ <https://constructiveinstitute.org/why/>

ⁱⁱⁱ La radio communautaire utilise le pouvoir de la radio traditionnelle, mais le redéfinit en donnant une voix aux communautés vivant dans la pauvreté et autrement marginalisées. Il s'agit d'une plateforme où les gens ordinaires sont propriétaires et produisent le contenu qu'ils entendent à la radio. Bien que leurs émetteurs aient une portée géographique relativement faible, les stations de radio communautaire permettent aux communautés et aux personnes marginalisées et isolées d'exprimer leurs propres préoccupations et de chercher ensemble des solutions à leurs problèmes.